

**LE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEURE ET
SECONDAIRE SPECIALISÉE DE LA RÉPUBLIQUE D'OUZBÉKISTAN
L'UNIVERSITÉ D'ETAT DE KARSHI
LA FACULTÉ DE LA FILOLOGIE ROMANE ET GÉRMANIQUE
LA CHAIRE DE LA FILOLOGIE ROMANE ET GÉRMANIQUE**

ESHTEMIROVA HULKAR ABDIXOLIQ QIZI

pour obtenir le degré de Bachelier

De l'enseignement de la filologie (le français) " 5120100"

la présentation

DU DIPLOM D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

sous le titre

« Les particularités des propositions subordonnées , leur emploi dans le langage parlé et écrit»

Chef du diplôme: Hamzayev H

« **Recommandé à soutenir** »

_____doyen. E.Murtazayev

« _____ » _____ 2018

Karchi – 2018

SOMMAIRE

Introduction	3
Chapitre I. Les propositions subordonnées et leurs caractéristiques générales.....	6
1.1 Types des propositions subordonnées en français.....	6
1.2 Les valeurs des propositions subordonnées en français.....	14
Chapitre II. Emploi des propositions subordonnées dans le langage parlé et écrit.....	23
2.1 Types de discours en français.....	23
2.2 Les particularités des propositions subordonnées en emploi dans le discours courant et écrit.....	43
Conclusion.....	52

Introduction

Le 10 décembre 2012, le premier président de la République d'Ouzbékistan, Islam Karimov, a signé un décret sur les mesures visant à améliorer davantage le système d'apprentissage des langues étrangères.

Il est noté que dans le cadre de la loi de la République d'Ouzbékistan "sur l'éducation" et le programme national de formation dans le pays, un système d'enseignement complet des langues étrangères, visant à créer harmonieusement développé, hautement éduqué, moderne-pensée jeune génération, une plus grande intégration du pays à la communauté mondiale, a été créé. Pendant les années d'indépendance, plus de 51.700 enseignants de langues étrangères ont été diplômés des universités, didacticiels et manuels multimédias en anglais, allemand et français pour 5-9 classes d'écoles secondaires, ressources électroniques pour

apprendre l'anglais dans les écoles primaires, plus de 5.000 les écoles, les collèges professionnels et les lycées académiques étaient équipés de laboratoires de langues. Cependant, l'analyse du système actuel d'organisation de l'apprentissage des langues montre que les normes d'apprentissage, les programmes d'études et les manuels ne répondent pas pleinement aux exigences actuelles, notamment en ce qui concerne l'utilisation des technologies avancées d'information et des médias. L'éducation est principalement menée dans des méthodes traditionnelles. Poursuite du développement d'un continuum d'apprentissage des langues étrangères à tous les niveaux d'éducation; améliorer les compétences des enseignants et fournir du matériel pédagogique moderne.

Il est également prévu que des modules universitaires, en particulier dans les domaines techniques et internationaux, soient offerts en anglais et dans d'autres langues étrangères dans les établissements d'enseignement supérieur.

Le Centre de contrôle de l'État, avec d'autres agences concernées, est chargé de préparer des projets de proposition sur l'introduction des tests de langues étrangères aux examens d'entrée pour tous les établissements d'enseignement supérieur.

Afin d'accroître les normes d'enseignement dans les zones rurales éloignées, les établissements d'enseignement supérieur sont autorisés à admettre des personnes vivant dans des régions éloignées à des programmes de langues étrangères, à condition de s'obliger à travailler dans la spécialité acquise dans leur région de résidence. 5 ans après l'obtention du diplôme. Le décret prévoit également une augmentation de salaire de 30% pour les enseignants de langues étrangères dans les zones rurales, augmentation de 15% pour ceux d'autres zones. Une autre innovation importante de l'année scolaire à venir est que les langues étrangères seront enseignées par les nouvelles normes nationales en commençant par les écoles primaires et en terminant par les universités.

Mais après le décret présidentiel 18/75 en Décembre 10 sur l'amélioration de l'apprentissage des langues étrangères a été adapté ce travail de baccalauréat se concentre sur un domaine méthodologique, à savoir sur les techniques et les

principes de base de l'enseignement Com. La grammaire, comme de nos jours l'acquisition de la langue au moyen de l'utilisation de la vie réelle, des matériaux authentiques est cruciale en raison de son efficacité. Les recherches montrent que l'apprentissage de la langue seconde de manière traditionnelle centrée sur l'enseignant n'est pas si efficace que cela peut seulement améliorer les compétences de traduction de l'apprenant et qu'il a des problèmes pour exprimer ses opinions avec fluidité et précision. C'est pourquoi les points de vue sur l'apprentissage de la grammaire en communication sont essentiels et encouragent les apprenants à parler sans faire d'erreurs de grammaire et sans aucune hésitation.¹

L'objectif de notre travail est de relever et de décrire si et comment les propositions subordonnées, leur emploi dans le langage parlé et écrit, à la formation de la situation communicationnelle.

Le sujet de notre mémoire est la valeur des propositions subordonnées , leur emploi dans le langage parlé et écrit incise du dialogue. La subordonnée participiale : *en premier* la subordonnée participiale est constituer d'un participe passé qui a son propre sujet. On l'emploie pour indiquer une circonstance de l'action : temps, cause ... Exemples : Le repas étant terminé, les convives se séparèrent. (temps) Ayant fourni un effort prolongé, l'athlète est fatigué. (cause) La réunion annulée, je peux rentrer. (cause)

Les subordonnées circonstancielles de temps : Elles peuvent exprimer une action antérieure, simultanée ou postérieure à l'action de la principale.

Exemples : Avant qu'il ne vienne, nous jouons aux cartes. (L'action de la subordonnée se passe après celle de la principale : postériorité.) Après qu'il a mangé, il va dormir. (L'action de la subordonnée se passe avant celle de la principale : antériorité.) Pendant que les enfants dorment, nous travaillons. (Les deux actions se passent en même temps : simultanéité.). Tableau des principales conjonctions de subordinations et locutions conjonctives de temps : *en deuxième*

¹ «Les mesures visant à améliorer le système d'enseignement des langues étrangères » la décision du premier président Islam Karimov, le 10 décembre 2012

Simultanéité Antériorité Postériorité Pendant que, tandis que, comme, au moment où, quand, lorsque, alors que, en même temps que, tant que, aussi longtemps que, cependant que, chaque fois que, toutes les fois que Après que, depuis que, en attendant que, d'ici que, Avant que, jusqu'à ce que, dès que, une fois que, depuis que, aussitôt que, sitôt que, quand, lorsque . Les subordinées circonstancielles de cause, de but et de conséquence, d'opposition, de concession, de condition: Tableau des principales conjonctions ou locutions conjonctives Cause But Conséquence Opposition Concession Condition Ou hypothèse Parce que, puisque, comme, sous prétexte que, étant donné que, vu que ... Pour que, afin que, de crainte que, de peur que ... De sorte que, au point que, si bien que, tant ... que, tellement ... que, de façon que, de sorte que... Alors que, tandis que, cependant que, sans que... Bien que, quoique, sans que ... Si, à la condition que, pourvu que, à supposer que, pourvu que, à moins que, soit que, au cas où, dans l'hypothèse où...

Exemples : Il est parti parce qu'il s'ennuyait. (Cause) Nous travaillons afin que nos résultats s'améliorent. (But) Notre voisin est malade au point qu'il n'est plus capable de se lever. (Conséquence) Alors qu'elle est supposée être fatiguée, nous l'avons vu danser toute la nuit. (Opposition) Bien qu'il ait reconnu ses qualités, il n'a pas apprécié ce spectacle. (Concession) Si tu viens en vacances avec moi, nous ferons faire du ski nautique. (Condition).²

En troisième nous travaillons sur le corpus limité que nous avons tiré du corpus de la plus grande base électronique de textes littéraires français. Nous supposons que ce des propositions subordinées, leur emploi dans le langage parlé et écrit à l'interprétation de la situation communicationnelle qui est, dans le roman, instaurée par son verbe régissant et par le discours direct. Pour cette raison, nous adoptons l'approche communicationnelle (énonciative) dans l'analyse : les personnages du roman sont traités comme les locuteurs de la communication authentique.

² Gak V.G. "Essai de grammaire fonctionnelle du français". P. 1969.

Notre travail se base sur plusieurs œuvres et articles grammaticaux ou linguistiques, mais principalement sur des propositions subordonnées, leur emploi dans le langage parlé et écrit. Comme les œuvres spécialisées sur les propositions ne sont pas nombreuses, nous apprécions surtout des articles linguistiques actuels dans les revues linguistiques comme par exemple *Langages* ou *Travaux linguistiques* qui portent sur ce thème.

Nous croyons que notre mémoire mettra en évidence le rôle sémantique important que joue des propositions subordonnées, leur emploi dans le langage parlé et écrit dans les dialogues tout en précisant également sa valeur sémantique en général.

Les propositions subordonnées et des propositions simples dans le langage parlé et écrit sont rarement employées. Donc les subordonnées ne sont pas improvisées dans le langage courant et les réagir couramment c'est **la nouveauté scientifique** de notre thèse.

Notre travail comprend deux parties : la partie théorique et l'analyse. Dans la première partie, nous présentons de façon théorique les phénomènes grammaticaux et linguistiques qui touchent notre problématique, à savoir la notion des propositions subordonnées le discours rapporté, la communication non verbale, le dialogue authentique. on dit qu'une proposition est subordonnée si elle dépend d'une autre proposition (presque toujours une principale). Elle complète le sens. On parle alors de subordination.

Ces subordonnées sont dites essentielles, car elles occupent dans la phrase des fonctions fondamentales C.O.D, C.O.I, sujet, attribut du sujet. On ne peut pas les supprimer.

La subordonnée conjonctive introduite par « que » : a) Termes introducteurs : conjonction de subordination que ou à ce que et de ce que b) Fonctions : sujet, attribut du sujet, C.O.D, C.O.I

Exemples : Que tu partes est impossible. (Sujet de « est ») Le bonheur de Luc est que je fasse de la voile avec lui. (Attribut du sujet « le bonheur de Luc ») Je crois qu'il va pleuvoir. (COD de « crois ») Je m'attends à ce qu'il réagisse. (COI de «

attends »). c) Modes : Ces propositions subordonnées peuvent être à différents modes : - à l'indicatif quand l'action qu'elle exprime est considérée comme certaine. - au subjonctif quand la subordonnée est sujet, ou qu'elle exprime le doute ou la réussite. - au conditionnel lorsque l'action qu'elle évoque est irréaliste. Exemples : Pierre avoue qu'il a perdu au poker. (Indicatif : action certaine) Il est douteux que cette affaire réussisse. (Subjonctif : doute) Nous pensons que Marie viendrait. (Conditionnel : irréel)

Dans la deuxième partie, nous analysons au niveau sémantique, des propositions subordonnées, leur emploi dans le langage parlé et écrit au total, il s'agit de leurs occurrences. Dans le cadre de l'analyse sémantique, nous traitons également les verbes régissant des subordonnées. La subordonnée interrogative indirecte : La subordonnée interrogative indirecte est amenée par un verbe qui exprime l'interrogation ou l'ignorance (ignorer, se demander, dire, ne pas comprendre, ne pas savoir, ...) a) Termes introducteurs : termes interrogatifs comme qui, que, ce que, ce qui, de quoi, de qui, où, quand, quel, quelle ...

Exemples : Je me demande qui a crié. J'ignore ce qui se passe. On se demande s'il partira. Je ne sais pas de quoi vous parlez.. J'ignore quelle chemise il porte. Dis où il va. b) Fonction : toujours COD du verbe de la principale. La subordonnée infinitive : La subordonnée infinitive est introduite par des verbes de perception (voir, regarder, entendre, sentir ..., par certains verbes comme laisser, envoyer, faire et par le présentatif voici). a) Formation : La proposition infinitive a pour noyau un verbe à l'infinitif qui a son sujet propre, un GN ou un pronom.

Exemples : J'entends Denis entrer. Je l'entends entrer. Je vois les enfants partir. Je les vois partir. Voici venir le printemps. b) Fonction : COD du verbe de la principale. Les propositions subordonnées II°) Les subordonnées relatives 1. La subordonnée relative avec antécédent: La proposition relative est introduite par un pronom relatif simple : qui, que, dont, quoi ou composé : lequel, duquel, auquel. Ce pronom relatif reprend un antécédent exprimé dans la principale. a) Fonctions du pronom relatif : sujet, COD, COI, complément du nom ou complément

circonstanciel dans la subordonnée. b) Fonction de la subordonnée relative : complément de l'antécédent. Elle sert d'expansion à l'antécédent.

Exemples : Mon oncle raconta une histoire dont je rêvai la nuit. L'homme qui vient est célèbre.

Chapitre I. Les propositions subordonnées et leurs caractéristiques générales.

1.1 . Types propositions subordonnées en français. Si l'on examine le système grammatical d'une langue, il se pose inévitablement un problème: comment une langue procède à l'expression des valeurs grammaticales, quelle est la nature des marques qui concourent à rendre ces valeurs. Le français, en tant que langue analytique, est caractérisé par l'affaiblissement de la flexion, dont le rôle est prépondérant dans le latin, et par la prédominance des moyens dits analytiques dans l'expression des valeurs grammaticales (présence des formes verbales composées et, par conséquent, des verbes auxiliaires, des déterminants du substantif de tout genre qui servent à son actualisation; rôle particulier des pronoms personnels conjoints et des prépositions; ordre des mots qui est susceptible de marquer les rapports grammaticaux).

La proposition est organisée autour d'un noyau verbal (le verbe étant le centre de la proposition). Il y a donc autant de propositions que de verbes « à un mode conjugué ». Il existe deux espèces de propositions :

Les non-dépendantes :

On parle de proposition indépendante lorsqu'une proposition ne dépend d'aucune autre et dont aucune autre ne dépend (Il pleut.) ; on parle de proposition principale lorsqu'une proposition ne dépend de rien mais dont dépend au moins une subordonnée.

Les subordonnées : elles sont dans la dépendance d'une proposition principale. On parle de subordonnée rectrice lorsqu'elle régit elle-même une subordonnée (L'homme qui a vu l'homme qui a vu l'homme...).

Les propositions subordonnées complétives

Les propositions subordonnées complétives s'opposent aux circonstancielles. Elles ne sont ni effaçables ni déplaçables. Elles assument les fonctions essentielles du nom et dépendent du mode du verbe de la principale. Parmi les complétives, on trouve :

Les conjonctives pures : elles sont introduites par que (Je souhaite que tu viennes.) et par ce que (Je m'attends à ce qu'il pleuve.). Elles peuvent assumer les fonctions de sujet (Qu'elle soit désespérée m'agace.), de terme complétif (Il est regrettable qu'elle soit désespérée.), d'apposition (Elle ne veut qu'une seule chose : que tu viennes demain.), d'attribut (L'essentiel est que tu viennes.), de complément du nom (Je ne condamne pas le fait qu'elle soit désespérée.), de complément de l'adjectif (Elle est heureuse que le président du jury soit venu la féliciter.), de complément d'objet direct (Elle m'a dit qu'elle viendrait à la fête.) ou indirect (Je m'oppose à ce qu'elle vienne à la fête.). Le subordonnant que n'assume aucune fonction dans la subordonnée ; il est sémantiquement vide et il est toujours placé en tête de la subordonnée.

Les interrogatives indirectes : la notion d'interrogation est lexicalisée dans un verbe d'interrogation (demander, s'enquérir, etc.) ou de recherche d'information (ne pas dire, ne pas savoir, etc.), qui constitue le support de la principale. L'énoncé sur lequel porte l'interrogation intervient sous la forme d'une proposition subordonnée, complément d'objet direct du verbe de la principale.

Totales : elles sont introduites par si : J'ignore si elle viendra à la fête. Si perd sa valeur hypothétique pour traduire l'idée d'un positif en cause.

Partielles : elles sont introduites par un déterminant interrogatif (Je me demande quelle heure il est.), par un pronom interrogatif (Je ne sais pas qui est venu.), par un adverbe interrogatif (Elle a demandé comment on obtenait une note supérieure à huit.).

Les propositions infinitives : J'entends les oiseaux chanter. (= Je les entends chanter.) ou encore Voici venir le moment des résultats. Avec les verbes de perception (voir, apercevoir, écouter, entendre, regarder, sentir) et le présentatif voici (formé sur voir + ci), l'infinitif peut constituer le centre d'une proposition. Il possède alors un support propre exprimé (les oiseaux et le moment des résultats), auquel s'applique le prédicat (chanter, venir). Les oiseaux chanter et venir le moment des résultats assument la fonction nominale de complément d'objet direct.

Les propositions subordonnées circonstancielles

On les appelle aussi « conjonctives relationnelles ». Elles sont réputées toujours effaçables. Leur mot subordonnant peut être une conjonction de subordination (si, quand, etc.), une locution conjonctive (dès que, afin que, etc.), un que vicariant (quand tu es venue et que tu m'as apporté les résultats). On en compte sept espèces :³

Les circonstancielles temporelles : elles marquent l'antériorité, la simultanéité ou la postérité. Quand il eut acheté le livre, il le parcourut rapidement.

Les circonstancielles finales (positives ou négatives) : Je te laisse pour que tu vaques à tes occupations.

Les circonstancielles consécutives (ou de conséquence) : Il a lu tant de livres qu'il s'est fatigué la vue.

Les circonstancielles causales : Je suis restée chez moi parce que j'avais du travail.

Les circonstancielles concessives (incluant les adversatives) : Bien qu'il fasse beau, elle est restée chez elle.

³ Bally Ch. "Linguistique générale et linguistique française". – P. 1952

Les circonstanciels comparatives : Ainsi que les vices sont frères, les vertus devraient être sœurs. (La Fontaine)

Les circonstanciels hypothétiques : S'il faisait beau, je sortirais Je sortirai à condition qu'il fasse beau.

Il existe d'autres cas :

Les propositions « mixtes » : elles expriment une comparaison plus une hypothèse (Il crie comme si on l'écorchait vif.) ou une concession plus une hypothèse (Même s'il le disait, on ne le croirait pas ; on parle alors d'hypothético-concessive).

La proposition participiale : La ville prise, l'ennemi cessa les hostilités (temps et cause).

Les équivalents : il s'agit des infinitifs circonstanciels (Il a été sanctionné pour avoir dépassé la vitesse autorisée.) et des gérondifs (En allant chez sa grand-mère, elle rencontra le loup.).

Les propositions subordonnées relatives

Elles sont introduites par un pronom relatif simple (qui, que, quoi, dont, où) ou composé (lequel, auquel, duquel). Le relatif composé, contrairement au relatif simple, varie en genre et en nombre. Les pronoms relatifs exercent une fonction au sein de la subordonnée relative et ils sont coréférentiels à leur antécédent (on dit qu'ils le « représentent »). Il existe deux espèces de subordonnées relatives :

Les relatives adjectives (elles ont un antécédent) :

Elles peuvent être déterminatives ou restrictives (Les enfants qui dormaient n'ont rien entendu.) ou explicatives (ou non restrictives ou encore appositives) : Les enfants, qui dormaient, n'ont rien entendu.

Elles peuvent être attributives :

du sujet : Elle était là, qui attendait patiemment.

et de l'objet : Je le vois qui sort. Il a les mains qui tremblent.

L'analyse de ce qui et de ce que (ce dont) pose problème. Si ce est antécédent, on parlera de relative adjectivale ; et si ce qui, ce que est une locution pronominale, alors on parlera de relative substantivale.

Les relatives substantives (elles n'ont pas d'antécédent) : *Qui vivra verra* (sujet ; → *celui qui vivra verra*), *Je parle à qui me plaît* (complément d'objet indirect), etc.

Les autres cas :

Les propositions couplées (comparatives) : Plus on est de fous, plus on rit (= on rit d'autant plus qu'on est plus de fous) Moins je la vois, mieux je me porte. Tel père, tel fils. La subordination inverse : à peine était-il parti qu'il se mit à pleuvoir (= dès qu'il fut parti, il se mit à pleuvoir) Tu crierais qu'on ne t'entendrait pas (= si tu criais...)

La parataxe : *Il crierait, on ne l'entendrait pas / Elle a beau travailler, elle ne réussit pas.*

Les tours d'extraction en *c'est qui / c'est que* : *C'est hier que j'ai rencontré Julie à la piscine.*

Les circonstancielle en fonction de complétives : *J'aime bien quand vous prenez ce ton-là.*

Les fausses subordonnées : *Si elle n'est pas venue aux examens, c'est qu'elle dormait* (= elle n'est pas venue parce que...)

L'incise : *J'achèterai ce château, dit-elle, dès que j'aurai gagné à la loterie nationale.*

L'incidente (en parenthétique) : *Paule estima — on la comprend — qu'elle ne devait pas se rendre aux examens.*⁴

La subordination implicite et le cas du discours indirect libre : Le portier fut formel: *je devais me tromper d'adresse* (discours direct : « Vous devez vous tromper d'adresse. »)

1.2 Les valeurs des propositions subordonnées en français

Proposition subordonnée conjonctive de cause

On la trouve après les :

*conjonctions de
subordination*

⁴ Référovskaia E. A. "Vassilieva A. K. Essai de grammaire française". – M. 1983

suivantes

Comme (se trouve au début de la phrase !)

Exemple : *Comme il fait beau, j'irai faire une promenade. (juste !)*

Mais : J'irai faire une promenade comme il fait beau (cette phrase est fausse parce que la cause doit être au début de la phrase)

Puisque

(se trouve au début de la phrase)

Exemple : *Puisqu' il fait beau, j'irai faire une promenade. (Juste)*

Mais : J'irai faire une promenade puisqu'il fait beau. (cette phrase est fausse parce que la cause doit être au début de la phrase.)

Parce que

(La cause peut être au début ou au milieu de la phrase)

+ mode indicatif

Exemple : *J'irai faire une promenade parce qu'il fait beau*

Ou : Parce qu'il fait beau, j'irai faire une promenade.

Du moment que

(La cause peut être au début ou au milieu de la phrase)

+ mode indicatif

Exemple : *J'irai faire une promenade du moment qu'il fait beau.*

Ou : Du moment qu'il fait beau, j'irai faire une promenade.

Sous prétexte que

(La cause peut être au début ou au milieu de la phrase) Cette cause ne semble pas réelle.

+ mode indicatif

Exemple : *Il ne vient pas à l'école sous prétexte qu'il est malade.*

Ou : Sous prétexte qu'il est malade, il ne vient pas à l'école.

Étant donné que

(La cause peut être au début ou au milieu de la phrase)

+ mode indicatif

Exemple : Il ne vient pas à l'école étant donné qu'il est malade.

Ou : Étant donné qu'il est malade, il ne vient pas à l'école.

Vu que

(La cause peut être au début ou au milieu de la phrase)

+ mode indicatif

Exemple : Il ne vient pas à l'école vu qu'il est malade.

Ou : Vu qu'il est malade, il ne vient pas à l'école.

Du fait que

(La cause peut être au début ou au milieu de la phrase)

+ mode indicatif

Exemple : Il ne vient pas à l'école du fait qu'il est malade.

Ou : Du fait qu'il est malade, il ne vient pas à l'école.

D'autant que

(La cause peut être au début ou au milieu de la phrase)

+ mode indicatif

Exemple : D'autant qu'il est malade, il ne viendra pas à l'école.

Ou : Il ne viendra pas à l'école d'autant qu'il est malade.

D'autant plus que

(La cause peut être au début ou au milieu de la phrase)

+ mode indicatif

Exemple : *Il ne viendra pas à l'école d'autant plus qu'il est malade.*

Ou : *D'autant plus qu'il est malade, il ne viendra pas à l'école.*

Non que

Se trouve en position, juste après la proposition principale.

+ mode subjonctif + mais parce + mode indicatif

Exemple : *Je ne sortirai pas avec Paul ce soir, non que je lui en veuille, mais parce que nous n'avons plus rien à nous dire.*

Remarques :

1) Il faut mettre une virgule après la proposition subordonnée de cause qui est au début de la phrase.

Exemple : *Il ne viendra pas parce qu'il est malade. (pas de virgule parce que la proposition subordonnée de cause n'est pas au début de la phrase.)*

Exemple : *Parce qu'il est malade, il ne viendra pas. (Il y a une virgule parce que la proposition subordonnée de cause est au début de la phrase.)*

La proposition subordonnée de cause commence avec la conjonction de subordination.

Exemple : *Comme il est malade, il ne viendra pas à l'école.*

Exemple : *Il ne viendra pas à l'école parce qu'il est malade.*

Pour trouver la proposition subordonnée de cause, on pose la question pourquoi dans la proposition principale.

Exemple: *Il ne viendra pas à l'école parce qu'il est malade.*

Question : *Pourquoi ne viendra-t-il pas à l'école ?*

Réponse : *parce qu'il est malade.*

Subordonnée sujet

La subordonnée sujet peut être :

Une proposition introduite par "que" : avec un verbe de forme impersonnelle. La subordonnée étant alors le sujet réel du verbe impersonnel. (Voir sujet apparent, sujet réel).

Il faut que tu travailles.

Une proposition placée en tête de la phrase et introduite par "que" : elle est fréquemment reprise par "ce, ceci, la chose, le fait", etc. Si ces reprises sont absentes on peut facilement les introduire.⁵

Qu'il le fasse m'étonnerait.

...cela m'étonnerait.

Que des choses importantes soient passées sous silence n'est pas convenable.

...cela n'est pas convenable.

Notez : le sujet peut être inversé et il faut alors retrouver la logique grammaticale (De toi seul, dépend qu'il vienne = Qu'il vienne, cela dépend de toi seul).

⁵ "Communication expresse". (Méthode de français). 2001

Une proposition placée après la principale : elle est annoncée, en tête de phrase, par "ce, ceci, cela, за", la subordonnée est introduite par "que, comme, si, quand, lorsque".

C'est curieux que tu sois revenu.

Ce fut miracle s'il ne se rompit pas le cou.

Une proposition introduite par "que" : après une principale de type "d'ощ vient, qu'importe, a cela s'ajoute...".

D'ou vient que tu sois si furieux.

Qu'importe que tu sois furieux.

A cela s'ajoute que nous n'avons pas compris le message.

Une relative introduite par "qui" ou "quiconque" : elle ne peut se rattacher à un mot, et a perdu son rôle principal qui est de compléter le sens d'un antécédent. Elle peut occuper les fonctions du nom et, en particulier être sujet. (Voir relative).

Qui a bu boira.

Qui veut aller loin ménage sa monture.

Quiconque ne sait se contrôler, ne peut trouver la paix.

6. Une infinitive : L'infinitive en position de sujet est, la plupart du temps, reprise par "ce, cela, le fait", etc. (Lui, réussir à son examen, cela m'étonnerait.).

La subordonnée circonstancielle de but

1) Pour que, afin que, à seule fin que, dans l'espoir que, de peur que, de crainte que, dans la crainte que + subjonctif⁶

Exemple : Il insiste pour que tu viennes

Il insiste de peur que tu ne viennes pas

Remarque : On n'utilise ces moyens que si on a deux sujets différents

2) Pour, afin de, en vue de, dans le but de, de crainte de, de peur de + infinitif

Exemple : je travaille bien. *Je veux réussir*

Je travaille bien pour réussir (Infinitif)

Mais on ne peut pas dire :

⁶ Le Nouveau sans frontières " Cahier d'exercice ". 1992

Il insiste pour venir (car on a deux sujets différents, alors on dit : il insiste pour que tu viennes)

Exercice 1:

Exprime une idée de but en utilisant les moyens (...) :

- 1) *Il distribue des cadeaux. Tout le monde est heureux. (pour que)*
- 2) *Je crie très fort. Rachid m'entend (afin que)*
- 3) *Je vais au marché. Je veux acheter des légumes (pour)*
- 4) *Je travaille beaucoup. Je veux réussir (de peur de)*
- 5) *La mère a tout fait. son fils est heureux (afin que)*
- 6) *Nous avons épargné de l'argent. Un centre des langues sera construit (pour+infinitif, pour+nom)*

Exercice 2:

Exprime une idée de but dans les phrases suivantes en utilisant les moyens indiqués entre parenthèses.

- 1) *Je prête ma voiture à mon ami. il va chercher ses parents à l'aéroport (pour que)*
- 2) *Il a pris l'avion. il veut arriver tôt (afin de)*
- 3) *Il travaille bien. Il veut réussir (de peur de)*

Lorsqu'on constate un rapport de dépendance entre une proposition dite principale et une autre dite subordonnée (on dit aussi enchâssée), on parle de subordination :

Alfred de Nerval, que j'espérais avoir pour compagnon de voyage, avait hâté le départ des bateliers.

La proposition *que j'espérais avoir pour compagnon de voyage* est subordonnée (ou enchâssée) à la proposition principale *Alfred de Nerval avait hâté le départ des bateliers*. La proposition subordonnée n'a pas d'autonomie : elle ne peut pas exister toute seule, contrairement à la principale. On parle donc de subordination lorsqu'une proposition dépend d'une autre, et qu'elle ne peut exister seule. Les propositions subordonnées sont généralement introduites par un terme

marquant leur dépendance par rapport à la principale : ce sont les conjonctions de subordinations et les pronoms relatifs.⁷

On distingue :

a) Les propositions subordonnées introduites par un pronom relatif. Ce dernier a plusieurs rôles : il introduit et signale la proposition, indique une fonction (*qui* est sujet, *que* est objet, *dont* est notamment COI...). Ce sont les propositions subordonnées relatives.

b) Les propositions subordonnées introduites par une conjonction de subordination. Celle-ci n'a jamais de fonction. C'est un pur outil grammatical qui introduit la subordonnée dite complétive parce qu'elle joue en général le rôle de complément, identique à un GN (*Alfred attend que le bateau revienne* ➔ *Alfred attend le retour du bateau*). Ce sont les propositions subordonnées complétives.

c) Les propositions subordonnées introduites par une conjonction de subordination qui marquent à la fois le rapport de dépendance et spécifient la signification du rapport avec le reste de la phrase (la cause, la condition, le temps...). Ce sont les propositions subordonnées circonstancielles.

I – Les propositions subordonnées relatives :

Elles sont appelées relatives, car elles commencent par un pronom relatif. Il y a des pronoms relatifs simples (*qui, que, quoi, dont, où*) et des pronoms relatifs composés (*lequel* qui s'amalgame avec les prépositions *à, de* pour former *auquel, à laquelle, duquel, etc.*).

1 Le pronom relatif cumule trois rôles :

- Il introduit la relative. C'est la raison pour laquelle il vient se placer en tête de la relative quelle que soit sa fonction grammaticale.

- Il a un antécédent et le remplace. Il équivaut donc à un nom ou à un GN voire à un autre pronom.

La fonction des principaux pronoms relatifs :

a) *Qui* est sujet

Le seul souvenir qui resta fut celui de cette chasse. (sujet du verbe *resta*)

⁷ Le Bidois G et R. "Syntaxe du français moderne". 1974

b) *Que* est COD

Il poussa l'or et les billets de banque qu'il avait devant lui. (COD du verbe *avait*)

c) *Quoi* est généralement COI

Il est, le plus souvent, précédé d'une préposition (*à, sur, de...*)

Ce sont des choses à quoi vous ne prenez pas garde. (COI de *prenez garde*)

d) *Où* est complément circonstanciel de temps ou de lieu

- Complément circonstanciel de temps :

L'espoir d'un bal, dans une saison où il y en a si peu, firent diversion à mes terreurs insensées.

- Complément circonstanciel de lieu : *Il retomba d'un seul bond au milieu de notre société usée, où tout est mesquin, crimes et vertus.*

e) *Dont* peut remplir plusieurs fonctions :

- Complément du nom : *Vous ne saurez jamais quelles angoisses une jeune fille, dont le cœur est pur, éprouve.* (complément du nom = *le cœur d'une jeune fille*)

- Complément d'un adjectif :

Il m'a montré le cheval dont il était fier. (complément de l'adjectif = *fier du cheval*)

- Complément d'objet indirect :

Horace en vint au sujet dont il voulait me parler. (*parler du sujet*)

- Complément d'agent : *Pauline regardait les livres dont la bibliothèque était remplie.* (*était remplie de livres*)

3 La fonction de la proposition subordonnée

La proposition subordonnée relative a une fonction. Elle est complément de l'antécédent. La proposition *dont la bibliothèque était remplie* est complément de l'antécédent *les livres* dans la phrase *Pauline regardait les livres dont la bibliothèque était remplie.*

4 Déterminative ou explicative ?

Il reste à dire si la relative est déterminative (elle est nécessaire à la compréhension de la phrase et ne peut être supprimée) ou explicative (elle n'est pas indispensable au sens de la phrase, elle peut donc être supprimée) :

Les chevaux, qui savaient leur route, étaient arrivés à Ranville.
La proposition peut être supprimée. La phrase conserve une signification : *Les chevaux étaient arrivés à Ranville.* La proposition est donc explicative.

La seule chose qui m'inquiétait était un certain tiraillement d'estomac

Le narrateur n'avait rien pris depuis dix heures du matin.
La proposition ne peut pas être supprimée, car la phrase ne veut plus rien dire : *la seule chose était un certain tiraillement d'estomac.* II – Les propositions subordonnées complétives :

Ce sont des propositions qui se substituent, dans la plupart des cas, à un groupe nominal. Les propositions subordonnées complétives sont généralement introduites par la conjonction de subordination *que* :

Je sentis que le comte s'était rapproché de mon côté.

La conjonction *que* est un pur instrument de subordination. Il n'a aucune fonction dans la subordonnée. Beaucoup de verbes ont la propriété de se construire avec une complétive : *dire, raconter, déclarer, craindre, vouloir*, etc. Certaines complétives dépendent de verbes impersonnels : *il arrive, il semble, il faut* : *Il faut que notre rencontre reste un secret pour tout le monde.*

D'autres ont un fonctionnement plus complexe :

- Les complétives dépendant d'une construction verbale attributive : *Il est vrai que, Il est dommage que, Il est probable que* : *Il est vrai que c'était la nuit.*

- Les complétives dépendant d'un présentatif : *C'est que Max est un véritable bandit.*

- Les complétives placées en tête de phrase : *Qu'il vienne m'étonnerait beaucoup* (cela m'étonnerait qu'il vienne).

Les propositions subordonnées circonstancielles : la notion de circonstance est pour le moins vague. Les circonstances sont à peu près les mêmes que celles des compléments circonstanciels de la phrase (le temps, la cause, le but, etc.). On distingue donc :

Les temporelles :

Lorsque je rentrai chez moi, je n'eus plus le courage de déchirer ce papier.

- Les causales : *Vous avez eu beaucoup de chance puisqu'il vous a trouvé.*

La concession :

Il peut pleuvoir bien qu'il fasse beau / Quoiqu'il en dise, il n'a pas tort.

- La finale : *Il t'aide pour que tu réussisses.*

Les propositions subordonnées circonstancielles sont donc introduites par une conjonction de subordination (*quand, comme, puisque, parce que, pour que, dès que, alors que...*). À la différence des propositions subordonnées complétives, la conjonction de subordination a une signification. Elles précisent le lien qui unit la proposition au reste de la phrase (on l'a vu : le temps, la cause, etc.).

Comme les compléments circonstanciels, certaines subordonnées circonstancielles peuvent être déplacées : *Lorsque je rentrai chez moi, je n'eus plus le courage de déchirer ce papier./Je n'eus plus le courage de déchirer ce papier, lorsque je rentrai chez moi. ; Il nous ferait plaisir s'il venait/S'il venait, il nous ferait plaisir.* Cela est surtout vrai pour les temporelles, les causales, les finales et les concessives.⁸

⁸ www.linguistique.français.fr

Chapitre II. Emploi des propositions subordonnées dans le langage parlé et écrit.

2.1 Types de discours. Le discours est événement puisque produit par un certain sujet, dans un lieu et dans un moment et s'adressant toujours à un destinataire précis. Le discours est à envisager comme discours 'en situation. Le concept de 'discours quotidien' est, à cet égard, d'un haut intérêt pour l'analyse de ce noyau qui préside à la définition de tout discours. Comme l'événement qui lui fournit la raison d'être, tout discours est marqué par une complexité et une densité textuelles. le discours actualise, en même temps, plusieurs types textuels. Une modélisation textuelle devrait pouvoir rendre compte du caractère polytypologique des discours. Le mélange des genres est un fait incontestable de toute étude discursivo-textuelle. nous rappelons que dans notre conception, le discours est l'événement, le processus, l'ensemble des actes qui génère le produit fini, l'au-delà de la phrase, le niveau transphrastique nommé texte. cette distinction vaut pour des raisons épistémologiques et didactiques. Néanmoins, puisque le texte recèle les traces incontestables de son processus générateur discursif, par convention de langage (lisez de métalangage), on emploie les termes 'discours' et 'texte' d'une manière interchangeable. dans une perspective linguistico-discursive de la didactique des langues, une typologie des textes discours est impérieusement nécessaire. Une pareille typologie devra tenir compte des types essentiels d'actes de discours sous-jacents à la configuration textuelle.

1. Le récit

1.1. Le récit est centré sur l'assertion des « énoncés de faire ». Le 'faire' sous-jacent à tout récit et l'énonciation narrative se manifestent à la surface par une suite ordonnée et cohérente de séquences textuelles narratives. Pour devenir récit, un événement doit être raconté sous la forme d'au moins deux propositions temporellement ordonnées et formant une histoire.

(1) l'enfant pleurait. La mère le prit dans ses bras.⁹

⁹ Гак В. Г. Теоретическая грамматика французского языка. – М.: Добросвет, 2000

2. La description

1. La description est centrée sur l'assertion des « énoncés d'état lié souvent à un arrangement effectivement spatial des propositions, substituant à la linéarité dominante du type narratif une tabularité dominante, le descriptif est, plus largement, en rapport avec le discours lexicographique, la compétence lexicale des usagers de la langue, actualisant un réservoir ou un savoir encyclopédique de ceux-ci. la description ralentit le cours des événements, elle amène un suspense. Soit cet exemple:

ce soir froid de février 1924, sur les sept heures, un homme paraissant la soixantaine bien sonnée, avec une barbe inculte et d'un gris douteux, était planté sur une patte devant une boutique de la rue de la glacière, non loin du boulevard arago, et lisait le journal à la lumière de la devanture, en s'aidant d'une grande loupe rectangulaire de philatéliste. Il était vêtu d'une houppelande noire usagée, qui lui descendait jusqu'à mi-jambes, et coiffé d'une casquette sombre, du modèle des casquettes mises en vente vers 1885; avec une sous-mentonnière à deux ailes, actuellement relevées de chaque côté sur le dessus. Quelqu'un qui l'aurait examiné de pris aurait vu que chaque détail de son accountrement était « comme de personne ». Sa casquette était démodée de trente ans; sa houppelande était retenue, au col, par deux épingles de nourrice accrochées l'une à l'autre et formant chaînette; le col tenant de sa chemise blanche empesée était effrangé comme de la dentelle, mettant à nu le tissu intérieur, et sa cravate était moins une cravate qu'une corde vaguement recouverte de place en place d'une étoffe noire passée; son pantalon flottant descendait bien de quinze centimètres plus bas que les tailleurs appellent « la fourche »; le lacet d'une de ses bottines (des bottines énormes) était un bout de ficelle qu'on avait eu l'intention de peindre en noir avec de l'encre (montherlant, les célibataires).

Alors que l'énoncé narratif est traversé par un déroulement événementiel que son lecteur récepteur perçoit et attend, l'énoncé descriptif est réglé, d'une part, par ses structures sémiotiques de surface et, d'autre part, par ses structures

lexicales. Les descriptions, nommées par Paul Valéry « cartes postales », ont fait l'objet d'une étude hautement moderne et explicative entreprise par Ph. Hamon. L'hypothèse de Ph. Hamon est que le descriptif est un mode d'être des textes où se met en scène « une utopie linguistique, celle de la langue comme nomenclature, celle d'une langue dont les fonctions se limiteraient à désigner terme à terme le monde, d'une langue monopolisée par sa fonction référentielle d'étiquetage d'un monde lui-même "discret", découpé en "unités" ». Le descriptif convoque en texte les instances énonciatives particulières de descripteur et de descriptaire, tendant à solliciter avec priorité une certaine compétence linguistique (lexicale) de ce dernier, constituant toute description comme une sorte de 'memento' ou de 'mémoire-mémorandum lexicologique'. Le descriptif organise (ou désorganise), de façon privilégiée, la lisibilité de l'énoncé, étant toujours, à la fois, énoncé didascalique (il s'y transmet les signes, indices, indications plus ou moins explicites de la régie nécessaire à la compréhension globale du texte par le lecteur descriptaire) et énoncé didactique (il s'y transmet une information encyclopédique sur le monde, vérifiable ou simplement possible).

Employé et étendu à outrance, le type textuel descriptif risque de compromettre soit l'efficacité de la démonstration, soit - si on l'introduit dans des énoncés littéraires - l'unité globale de l'œuvre. Puisque les termes de 'détail' ou de 'morceau' ont une forte charge négative, la description semble devoir rester 'auxiliaire'.

Le type textuel discursif descriptif illustrerait bien qu'on appelle « discours qui s'accommodent bien à l'objet mais qui traitent encore l'auditeur comme un objet pareil aux autres ».

La description est à distinguer de la définition; si la seconde est logique, scientifique ou philosophique, gouvernée par la raison et la réflexion, la première est une 'définition imparfaite'. Le descripteur est un commentateur du monde, un 'scientifique en chambre', un 'savant austère, peu disert', un interprète du monde; le descriptaire est un récepteur particulier, dont l'activité est plus rétrospective que prospective (comme il en est du récit), un récepteur enseigné par un descripteur

enseignant (spécialiste des mots et des choses, donc possédant un savoir lexical et encyclopédique plus élevé que lui), un récepteur occupant le poste de 'moins savant' dans cette « communication de type pédagogique et didactique »

La description modifie surtout, dans un texte, l'horizon d'attente du lecteur. Cet horizon d'attente paraît davantage focalisé sur les structures sémiotiques de surface que sur les structures profondes, sur les structures lexicales du texte plutôt que sur son armature logico-sémantique fondamentale, sur la manifestation et l'actualisation des champs lexicaux et lexico-discursifs, plutôt que sur une syntaxe présidant à la structuration des contenus orientés. Le savoir mobilisé par le texte descriptif amène une superposition ou une confusion entre plan lexical et plan référentiel.

La description « réembraye le lecteur sur sa propre histoire personnelle, celle de son apprentissage du vocabulaire, d'une part, celle de son expérience (savoir encyclopédique des choses), de l'autre. Elle provoque donc un décentrement des structures logiques de l'énoncé et un recentrement pragmatique sur les participants à l'énonciation »¹⁰

La tradition rhétorique a établi une taxinomie des descriptions. Ainsi p. Fontanier distingue-t-il les types suivants de descriptions: la topographie (description qui a pour objet un lieu quelconque, tel un vallon, une montagne, une plaine, une ville, un village, une maison, un jardin, etc.), la chronographie (description du temps, des périodes, des âges d'un événement, etc.), la prosopographie (description de la figure, du corps, des qualités physiques, de l'extérieur, etc.), l'éthopée (description des mœurs, des caractères, des vices, des talents, des défauts, des qualités morales d'un personnage réel ou fictif), le portrait (description physique ou morale d'un être animé), le parallèle (deux descriptions, consécutives ou mélangées, par lesquelles on rapproche l'un de l'autre, sous leurs rapports physiques et moraux, deux objets dont on veut montrer la ressemblance ou la différence) et le tableau (certaines descriptions vives et animées de passions, d'actions, d'événements, etc.). La description donne souvent lieu à l'hypotypose, «

¹⁰ Гак В. Г. Теоретическая грамматика французского языка. – М.: Добросвет, 2000

lorsque l'exposition de l'objet est si vive, si énergique, qu'il en résulte une image, un tableau ».

Vu les traits du descriptif et son inflation même, ce type de texte discours n'apparaît jamais seul, indépendant. Le descriptif est toujours associé au narratif, au poétique (ou rhétorique), à l'informatif, à l'argumentation. C'est que les fonctions du système descriptif sont nombreuses: la focalisation de l'information, des effets de savoir, l'argumentation pour un certain présumé du texte, l'accentuation de la relation du lecteur à un stock lexical, etc.

Le narratif et le descriptif sont indissociables.

En grammaire, la subordination est l'un des trois rapports syntaxiques, les deux autres étant la coordination et l'interdépendance. Ce rapport s'établit entre deux entités linguistiques ayant des fonctions syntaxiques différentes, dont l'une est déterminée (régissante, noyau, support) et l'autre déterminante (subordonnée, complément) . Il peut y avoir subordination à plusieurs niveaux d'extensions différentes :

Syntaxe nominale ou verbale proposition (phrase simple) et phrase complexe
Généralement, on prend en compte en tant qu'entités subordonnées l'épithète et les divers types de termes appelés traditionnellement compléments, ainsi que les propositions subordonnées qui leur correspondent. Dans les grammaires de certaines langues il peut s'agir d'autres entités subordonnées aussi, par exemple en roumain, celle appelée « élément prédicatif supplémentaire »⁹.

Certains grammairiens considèrent comme subordonnée l'apposition aussi¹⁰. D'autres voient entre l'apposition et le terme auquel elle est associée, un rapport intermédiaire entre subordination et coordination. Selon d'autres encore, l'apposition n'a pas de fonction syntaxique. Le sujet aussi est parfois considéré comme subordonnée au prédicat, mais on voit plus souvent entre ces termes un rapport d'interdépendance, appelée aussi rapport de prédication.

Au niveau du syntagme nominal il y a aussi des déterminants (articles et déterminants démonstratif, possessif, numéral, indéfini, interrogatif, exclamatif,

relatif) qui sont des termes subordonnés également. Cependant, les articles ne sont pas analysés du point de vue syntaxique mais seulement le groupe qu'ils constituent avec le mot déterminé.

Dans une phrase complexe, pour relier deux propositions, on peut les coordonner et les juxtaposer, mais on peut encore les subordonner. Une proposition subordonnée est une proposition qui dépend d'une proposition principale. Elle ne peut exister toute seule. Elle est introduite par un mot subordonnant comme *que, quand, lorsque, parce que, bien que...* Il existe plusieurs natures de propositions subordonnées : conjonctive, relative, interrogative indirecte. Elles peuvent être un complément essentiel de la phrase (sujet, complément d'objet direct, etc.) ou un complément circonstanciel. Pour analyser une phrase complexe comprenant une ou plusieurs subordonnées, il faut repérer les mots subordonnants et couper la phrases en propositions : la principale et la subordonnée(ou les subordonnées).

Premier exemple :

[*Si le sujet t'intéresse*], [*je te prêterai l'article*], [*dès que j'aurai fini de le lire*].

Dans cette phrase, on repère :

- une proposition principale : *je te prêterai l'article* (on peut la détacher du reste de la phrase) ;

- deux propositions subordonnées, introduites l'une par *si*, l'autre par *dès que*.

Deuxième exemple :

[*J'ai lu un très bon roman cet été*] ; [*je pense*] [*qu'il t'intéressera*].

Cette phrase complexe comprend encore trois propositions :

la première proposition *J'ai lu un très bon roman cet été* est une indépendante ;

je pense est une principale ; elle commande la subordonnée *qu'il t'intéressera*

Le rôle d'une description dans un récit illustre un jeu de dominantes textuelles, un sursis ou un ralentissement dans le cours des événements. Les indices du descriptif « avertissent le lecteur du changement de dominante textuelle, ils le préviennent du fait qu'un nouveau pacte de lecture lui est proposé qui modifie les données et ses horizons d'attente. Le vraisemblable de l'énoncé et l'embrayage/désembrayage des différents pactes de lecture prend appui soit sur le regard (voir) des personnages (acteurs ou narrateur), soit sur leur parole (dire), soit sur leur action (faire) ».

La fonction argumentative du texte descriptif joue un rôle de réglage discursif et assure une communication réussie et efficace, qui emporte l'adhésion et assure la persuasion des auditeurs/lecteurs. Étudier la vertu argumentative d'un texte/discours, c'est voir de quelle manière un micro-texte/micro-discours qui le constitue contribue à la dimension perlocutoire du message, à son haut degré de pertinence. Qu'on observe, à ce sujet, le rôle argumentatif de la fameuse description de la casquette de Charles Bovary au début du roman classique de Flaubert ou la pertinence argumentative des portraits renfermés dans les caractères de la Bruyère. Nous proposons au lecteur d'étudier les « caractères » de Giton (le riche) et de Phédon (le pauvre), chefs-d'œuvre du chapitre « des biens de fortune ».

L'explication

1. L'explication est basée sur l'acte d'expliquer, ou de faire comprendre quelque chose à quelqu'un. Expliquer, c'est donner des raisons, c'est rendre compte d'un phénomène ou d'un fait. Littré définit l'explication comme « discours par lequel on expose quelque chose de manière à en donner l'intelligence et la raison ».

Expliquer exige une prise de distance du locuteur, une sorte de décentration par rapport aux valeurs, un refus des investissements subjectifs. Dans le discours explicatif, « le locuteur se décentre, se fait témoin ou observateur. De plus, l'explication doit répondre à un problème spécifique, repérable dans la description qui est dominée par l'explicandum, ce qui présuppose que le fait décrit existe et qu'il est modalisé d'une certaine façon. L'explication doit encore fournir, dans l'explicans, des éléments qui sont hétérogènes par rapport à cette description. Enfin, l'aspect sous lequel le phénomène à expliquer est analysé par l'explication

n'est pas indépendant des conditions dans lesquelles l'explication est donnée et de la finalité ».

2. Le discours explicatif contient deux démarches: expliciter et expliquer. La première est une démarche analytique, qui consiste à dégager - de mots et de choses - des constituants, des principes, des inférences, le discours construisant une notion. La seconde est une démarche synthétique, qui consiste à utiliser ce que la première a construit pour subsumer, déduire, mettre en relation, tirer ce qui est singulier d'un ordre intelligible (voir J.-L. Galay, 1979: philosophie et invention textuelle, Paris, Klincksieck, cit. Ap. M.-J. Borel, 1981: 26). Dans cette perspective, le discours explicatif est traversé par une dimension interactionnelle (il communique, il enseigne, il justifie) et par une dimension cognitive (il explicite - développe et interprète - et il explique).

3. La norme établie par l'interaction propre à l'explication est une règle intériorisée de l'échange, délimitant les positions relatives des agents. Dans l'explication, cette règle postule que le sujet qui explique domine son partenaire, à savoir:

(a) - il connaît ce dont il parle et il sait plus que l'autre;

(b) - il est neutre par rapport à son objet dont il présente une représentation objective;

(c) - le thème de son discours répond à une question qui intéresse l'autre.

conformément à ces critères, un discours explicatif est recevable. Mais fort souvent, l'explication peut être rejetée dans un discours polémique. Le refus polémique revêt - dans ce cas - un double statut: le discours reçu peut être contesté dans ce qu'il dit, dans sa valeur de vérité notamment, et on dira par exemple: « ce n'est pas une bonne explication » ou bien il pourra être rejeté en disant: « ce n'est pas une explication », le discours tenu n'étant pas le bon discours.

néanmoins il faut dire que l'essence de l'explication n'est pas polémique. L'argumentation, par contre, a souvent une haute vocation polémique. Pour être reçu, le discours explicatif doit se donner à repérer comme exempt d'éléments

polémiques. L'explication est un discours conçu pour répondre à un « pourquoi ? » implicite du destinataire.

Voici un premier exemple d'explication, marquée par les morphèmes discontinus si ... C'est que:

(1) si les restaurants sont envahis, c'est qu'ils simplifient pour beaucoup le problème du ravitaillement (a. Camus, la peste).

Ce texte, de forme si p, c'est que q recèle, en outre, l'expression du rapport cause - effet, l'énoncé p est l'effet, alors que l'énoncé q représente sa cause.

Un deuxième et un troisième exemples fournissent des explications scientifiques de nature géologique: il s'agit d'abord de l'origine des tremblements de terre et des éruptions volcaniques:

La « croûte » se forme dans le fond des océans, se renouvelant sans cesse à partir des dorsales et s'enfonçant dans les fossés de subduction comme un tapis roulant. Là où s'opère la subduction, les roches sont sous tension, jusqu'à atteindre parfois leur limite d'élasticité. Alors, il peut arriver qu'un morceau se détache brutalement, provoquant une onde de choc qui se traduit par des tremblements de terre et des éruptions volcaniques d'ampleur plus ou moins grande.¹¹ voici ensuite l'explication du terrible tremblement de terre qui a frappé Mexico le 19 septembre 1985:

Tout a débuté il y a deux cents millions d'années, lorsque le continent unique, la Pangée, a commencé à se détacher par plaques et que celles-ci ont dérivé à travers les océans. Là où la croûte qui forme le fond des mers s'enfonce sous le manteau, la tension sur les roches provoque les séismes les plus violents. Ici quatre plaques se rencontrent: la plaque américaine se déplace vers l'ouest et crée une mini-zone de subduction au contact de la plaque Caraïbe; la plaque océanique des Cocos ainsi que celle de Nazca s'enfoncent dans le grand fossé de subduction qui borde le continent américain.

À remarquer que l'explication est un discours à la troisième personne, ayant pour objet une temporalité passée ou présente. « on n'explique pas ce qui adviendra

¹¹ (Françoise Monier, « Mexico: la vie quand même », in L'EXPRESS, le 4 octobre 1985

(la prévision est certes liée à l'explication mais ne s'y réduit pas, à moins d'un coup de force verbal qui ligote l'interlocuteur » - écrit marie-jeanne borel.

Le discours explicatif s'oriente plutôt vers la description des faits et des phénomènes. C'est un discours théorique. Dans ce type de discours, un phénomène singulier, l'objet à expliquer ('explicandum') est rapporté à un schéma, puis il est re-décrit en fonction de ce schéma. C'est le phénomène de 'l'ancrage de l'explication': savoir pourquoi un phénomène devait se produire ou une situation être ainsi, savoir comment un événement, une situation ont pu être possibles.

La production de l'explication fait converger - selon m.-j. Borel - deux démarches différentes:

(a) - une démarche interprétative, suscitée par la question (implicite le plus souvent), et qui consiste dans la recherche d'une raison qui explique ('expliquant'). On passe ainsi de la singularité à la généralité. En même temps, on change de cadre de référence: l'expliquant est hétérogène par rapport à l'explicandum. Une opération de spécification s'y introduit;

(b) - une démarche justificative, contenant des preuves factuelles ou déductives, dans laquelle l'explicandum devient conséquence de la raison donnée et par là expliquée. Si on répond p parce que q à la question pourquoi p ? Quelque chose de l'ordre de la loi, un schéma nucléaire a joué, étayant la justification car de q on tire p, qui peut n'être pas formulée. Un nombre de propositions logiques, théoriques, s'enchaînent pour en déduire l'origine d'un phénomène. L'explication a un caractère de nécessité. Ainsi d'un cas, apparemment singulier et isolé, on infère à une règle. Le discours didactique et le discours scientifique sont des aspects de l'explication. Le discours politique actualiserait la composante justificative de l'explication. Les connecteurs parce que, puisque et car marquent explicitement le type textuel explicatif.

L' injonction

1. L'injonction est centrée sur l'acte directif d'ordonner; elle incite à faire. Ce type textuel est réalisé de façon exemplaire dans la recette de cuisine, le mode

d'emploi, la notice de montage, les consignes en général. Soient ces exemples:

(1) - mettez la poudre dans le verre (mode d'emploi pour l'aspégic).

(2) - ne pas utiliser de façon prolongée sans avis médical.

- ne pas dépasser les posologies indiquées et consulter rapidement le médecin en cas de surdosage accidentel.

- ne pas laisser à la portée des enfants (précautions d'emploi pour les comprimés du médicament doliprane).

les modes impératif et infinitif ont une valeur injonctive explicite.

2. Le discours injonctif est étroitement lié aux modalités énonciatives d'injonction (basées sur l'ordre, l'interdiction, le conseil, l'avertissement) et aux modalités logico-linguistiques de nature déontico-volitive.

soit ce texte, nommé les dix commandements du parfait écolo, structuré par l'emploi du futur, temps de dicto qui exprime l'ordre ou l'interdiction (c'est-à-dire 'l'ordre de ne pas faire'):

(3) tu ne dépenseras pas inutilement de l'eau.

tu ne jetteras pas les déchets.

tu banniras les aérosols.

tu te méfieras des plastiques.

tu ne mettras pas n'importe quel détritrus dans les poubelles.

tu ne gaspilleras pas l'énergie.

tu ne détruiras pas la faune et la flore.

tu n'utiliseras pas d'essences polluantes.

tu prendras le moins possible ta voiture pour circuler en ville.

Tu te souviendras, en toutes circonstances, que la terre est belle et qu'elle doit le rester.

Témoignant de la fonction conative du langage, l'injonction est - pour Patrick Charaudeau - une modalité allocutive, c'est-à-dire une modalité qui implique locuteur et interlocuteur et précise la manière avec laquelle le locuteur impose un propos à l'interlocuteur. « après un acte allocutif, le discours est censé s'interrompre pour donner à l'interlocuteur la possibilité de réagir (en fait, celui-ci

est obligé de réagir) ». Dans la modalité allocutive, l'interlocuteur est pleinement impliqué.

Définitionnellement, dans l'injonction, le locuteur pose, dans son énoncé, une action à réaliser (« à dire » ou « à faire ») et impose cette action à l'interlocuteur de manière combinatoire, pour que celui-ci l'exécute; le locuteur se donne ainsi un statut de pouvoir. Pour sa part, l'interlocuteur est supposé avoir compétence pour exécuter l'injonction, reçoit une obligation de faire (ou de dire), à laquelle il est censé se soumettre et il n'a pas d'alternative, car tout refus d'exécution comporte, à des degrés divers, un risque de sanction .

Un aspect particulièrement fréquent du discours injonctif est exprimé par des modalités descriptives de forme: il est ordonné à x de faire y, il est interdit à x de faire y, il est demandé à x de faire y, il est conseillé à x de faire y. Ces phrases impersonnelles mettent le destinataire dans l'obligation d'agir. il s'y agit d'une modalité délocutive , variante de l'assertion. Nous croyons, pour notre part, qu'il y est question d'une modalité descriptive qui exprime indirectement une injonction.

Soit cet exemple de texte argumentatif extrait du règlement des salles de lecture de la bibliothèque nationale de France. Afin que tous les lecteurs puissent consulter dans les meilleures conditions l'ensemble des documents que la bibliothèque met à leur disposition, nous vous remercions de respecter quelques consignes simples, figurant dans le règlement des salles de lecture du haut-de-jardin:

il est interdit:

de fumer

de faire sortir des espaces de lecture tout document de quelque nature qu'il soit appartenant à la bibliothèque

d'utiliser des substances ou instruments pouvant détériorer les collections:

- *encre en flacon, colle, correcteur, ...*

- objets pointus, tranchants ou contondants (couteaux, cutters, ciseaux, ...

- ruban adhésif, papier collant type « post-it », pour repérer les pages

- d'introduire boisson et nourriture dans les salles de lecture

il est demandé:

- de manier les documents avec soin
- de ne pas les poser ou les laisser par terre
- de ne pas les annoter (même au crayon) ni de les surligner

il est interdit:

d'utiliser tout appareil bruyant, tels que baladeurs, magnétophones, transistors, téléphones portables, supports de messagerie électronique, machines à dicter, ...

d'avoir des conversations susceptibles de gêner les personnes voisines.

La prédiction

1. Le type textuel prédictif, qui développe l'acte de discours prédire (quelque chose va ou doit se produire), s'actualise dans la prophétie, le bulletin météorologique et l'horoscope.

Samedi 26 octobre 1985. Le temps sera assez nuageux sur la moitié nord ainsi que sur la moitié est. Ailleurs, après dissipation des brumes matinales, il fera beau. Température de 13° à 16° au nord, 15° au 20° au sud.

Dans ce texte, le futur est porteur de la valeur modale de possibilité. Par ailleurs, la même forme verbale est un opérateur de nécessité. Toujours est-il que la prédiction est marquée par le futur.

Les occurrences du futur de l'exemple ci-dessous, puisé à Jules Michelet, attestent un emploi prophétique de cette forme verbale, mode et temps en même temps; à remarquer aussi que le présent y acquiert une valeur future:

Rapportée à l'abbaye, la légende trouvera un moine, propre à rien, qui ne sait qu'écrire, qui est curieux, qui croit tout, toutes les choses merveilleuses. Il écrit celle-ci, la brode de sa plate rhétorique, gâte un peu. Mais la voici consignée et consacrée, qui se lit au réfectoire, bientôt à l'église. Copiée, chargée, surchargée d'ornements souvent grotesques, elle ira de siècle en siècle, jusqu'à ce que honorablement elle prenne rang à la fin dans la légende dorée.

La conversation et le dialogue

Le type textuel conversationnel est l'objet de l'analyse conversationnelle, école suisse dont les porte-parole les plus importants sont eddy roulet, jacques moeschler, antoine auchelin (le numéro 44, octobre - décembre 1981 de la revue études de linguistique appliquée, numéro consacré à l'analyse de conversations authentiques, dirigé par eddy roulet, inaugura une longue série de recherches sur le spécifique du texte conversationnel). Plusieurs actes illocutionnaires apparaissent dans ce type textuel discursif. Il s'agit des actes érotatifs (questionner), les plus importants pour définir ce type textuel, mais aussi des actes satisfactifs (excuses, remerciements, etc.), des actes commissifs (promesses, annonces, menaces, etc.), des rétractifs et vocatifs.

Ce type discursif est le premier acquis par l'enfant et manifesté dans ses fameux « pourquoi ? ». L'interview, le dialogue, le débat, les transactions, l'entretien et le face-à-face, sont les manifestations les plus courantes de ce type qui traverse d'ailleurs la plupart des discours réalisés.

L'avènement de l'analyse conversationnelle fut déterminée par l'impossibilité de la théorie des actes de langage à dépasser la morphologie pragmatique qui lui est propre. L'absence d'une syntaxe pragmatique, à même d'expliquer la combinatoire des actes de langage, imposa la nécessité d'une théorie qui tienne compte, en même temps, de la composition des actes de langage et d'une théorie de l'interaction sociale dans la structure dialogale du discours. On sait que le dialogue est le type de discours construit par au moins deux énonciateurs qui occupent, successivement, le rôle de destinataire.

Par opposition, le monologue est le type de discours construit par un ou plusieurs énonciateurs, à condition qu'aucun d'entre eux n'occupe la fonction de destinataire. Pour qu'il y ait dialogue, il faut donc que l'acte initial soit un acte dialogal. Dans cette interlocution qui crée la situation dialogale, l'énonciateur commence à esquisser des « actions répondantes ». L'énonciateur doit avoir donc une conduite verbale en mesure de confirmer, par les autres participants, le caractère dialogal de la situation. Cette tâche ne sera possible qu'à travers des actes

de type dialogal. Les principales hypothèses de la pragmatique conversationnelle sont les suivantes: les constituants conversationnels décrivent ce que font les locuteurs (ou énonciateurs); à cet égard, à chaque intervention est associée une fonction illocutoire. L'interprétation pragmatique des constituants conversationnels est fonction des actes d'argumentation réalisés par les constituants internes aux interventions des locuteurs; ce rôle est assuré par leur fonction interactive. L'interprétation pragmatique des constituants conversationnels est fonction de leur complétude incomplétude, fait qui entraîne, respectivement, la clôture ou la poursuite du constituant en question.

Enfin, l'interprétation d'un énoncé en conversation est fonction de sa place dans la structure conversationnelle: de là, les notions d'interventions initiatives vs réactives, d'acte directeur vs subordonné. Il en résulte que tout discours conversationnel est régi par des principes d'organisation hiérarchique et fonctionnelle.

Le modèle hiérarchique de la structure du discours conversationnel est issu de l'hypothèse que tout acte illocutionnaire constitue une menace potentielle pour les faces positive (c'est-à-dire l'image publique) ou négative (c'est-à-dire l'indépendance) des interlocuteurs. Si un locuteur dit à son voisin, dans la salle d'attente du dentiste, il fait vraiment chaud aujourd'hui, il crée du fait même une menace potentielle pour sa face positive, car son voisin peut l'ignorer ou le rabrouer, rejetant ainsi son droit à la parole, et une menace pour la face négative de son interlocuteur, puisqu'il empiète sur son territoire et le met dans la situation de réagir, positivement ou négativement, alors que cet interlocuteur s'en tenait à un comportement d'évitement.

Comme l'a démontré, l'interaction sociale est guidée principalement par le souci des participants de ne perdre la face. Or, le caractère virtuellement menaçant de tout acte dans l'interaction sociale détermine dans une large mesure une structure de la conversation à trois niveaux:

échange;

intervention;

acte de langage.

L'échange est la plus petite unité dialogale composant l'interaction. Composé d'au moins deux contributions conversationnelles (ou tours de parole) de locuteurs différents, l'échange apparaît comme un constituant complexe. Un échange ne comprenant que deux tours de parole est un échange minimal. L'intervention est la plus grande unité monologale composant l'échange. Une intervention est composée, en principe, d'actes de langage, mais peut se réduire à un seul acte de langage. On distingue l'intervention complexe (composée de plus d'un acte de langage) de l'intervention simple.

L'acte de langage est la plus petite unité monologale constituant l'intervention. Ces trois unités conversationnelles constituent une échelle de rang, c'est-à-dire elles entrent en relations hiérarchiques: l'échange est composé d'interventions, l'intervention d'actes de langage. Les unités conversationnelles entretiennent des relations fonctionnelles: ainsi, aux constituants de l'échange (c'est-à-dire aux interventions) sont assignées des fonctions illocutoires et aux constituants de l'intervention (c'est-à-dire aux actes) des fonctions interactives. N'importe quel constituant conversationnel peut être un constituant de l'intervention. Ainsi la récursivité apparaît comme la propriété fondamentale du discours conversationnel.

L'intervention rompt l'équilibre interactionnel, marqué par le silence ou l'absence de communication. L'ensemble des interventions, de la rupture au rétablissement de l'équilibre, constitue un échange. On distingue, avec deux types fondamentaux d'échange:

(a) les échanges confirmatifs, qui visent simplement à entretenir ou à confirmer une relation établie et dont l'exemple le plus courant est l'échange de salutations:

(1) a: - bonjour, pierre.

b: - bonjour, marie.

(b) les échanges réparateurs, qui visent à neutraliser les effets potentiellement menaçants d'une intervention pour la face de l'interlocuteur. Ce

type d'échange comprend généralement trois constituants, par exemple une intervention de requête, une intervention de l'interlocuteur visant à satisfaire cette requête et une nouvelle intervention du locuteur visant à évaluer la manière dont sa requête est satisfaite. Soit:

(2) a: - tu peux me passer le sel ? B: - volontiers.

c: - merci.

une conversation se présente toujours comme un échange ou une succession d'échanges, constitués généralement de deux ou de trois interventions.

L'idée d'échange réparateur est basée sur le principe de réparation d'une offense territoriale. L'activité réparatrice a pour fonction de rétablir l'équilibre interactionnel entre les participants de l'échange et « permet aux participants de poursuivre leur chemin, sinon avec la satisfaction de voir l'incident clos, du moins avec le droit d'agir comme s'il était clos et l'équilibre rituel restauré ».

On définit la structure de l'échange réparateur en termes de cycles réparateurs. *L'exemple ci-dessous:*

a marche sur les pieds de b/

a: - excusez-moi !

b: - pas de quoi !

Ne fait intervenir qu'un cycle, alors que (4) contient deux cycles réparateurs et un des constituants seulement du deuxième cycle:

a1: - peux-tu me passer ton livre ? / réparation / premier

b1: - mais bien sûr. / satisfaction / cycle

a2: - merci beaucoup. / appréciation / deuxième

b2: - pas de quoi. / minimisation / cycle

(5) *a1: - est-ce qu'il y aurait*

encore de l'eau minérale ? / réparation / premier

b1: - voilà. / satisfaction / cycle

a2: - merci. / appréciation / deuxième

cycle

On formule l'hypothèse que la structure basique de l'échange réparateur est de type: réparation + satisfaction + appréciation; il s'y agit donc d'un échange à trois termes. Il existe aussi des échanges enchâssés (e. Goffman parle d'échanges parenthétiques).

La structure de cet échange enchâssé pourrait se représenter par le schéma suivant: où est l'échange général et l'échange enchâssé. Les constituants de l'échange sont en relation linéaire (c'est-à-dire non hiérarchique) entre eux. La structure de l'intervention, par contre, fait intervenir des constituants en rapport hiérarchique, ou, plus précisément un constituant directeur et un ou plusieurs constituants subordonnés. Le constituant directeur est l'acte de langage donnant le sens général de l'intervention, c'est-à-dire sa force illocutoire. L'acte directeur est le constituant non supprimable de l'intervention .

Les constituants subordonnés sont les actes de langage qui viennent appuyer, justifier, argumenter en faveur, etc. De l'acte directeur. En tant que tels ils peuvent être supprimés. Une intervention ne contient qu'un acte directeur , mais elle peut contenir plus d'un (ou aucun) acte subordonné.

Soit ce texte authentique, dans lequel il sera aisé de découvrir le principe de composition de l'intervention.¹²

L'intervention peut être composée d'acte(s) de langage, d'intervention(s) et ou d'échange(s). Au magasin d'appareils photo barbara: bonjour, j'ai laissé un film à développer la semaine dernière. Je crois que ça doit être prêt.

l'employé: euh... Normalement, oui. Mais il y a eu des retards à cause d'une grève au laboratoire. Euh... Je vais quand même regarder. C'est à quel nom ?

barbara: gambert, barbara. C'était des diapos.

l'employé: voyons, mmm... Voilà. Vous avez de la chance. Elles sont là.

barbara: merci.(elle ouvre la boîte et commence à regarder les diapositives) mais... Celles-ci sont complètement ratées ! Regardez !

l'employé: ah ! Ce sont les trois dernières. Vous avez dû ouvrir votre appareil avant d'enrouler la pellicule jusqu'au bout. La pellicule a été exposée.

¹² (1985: Guide pratique de la conversation. 100 actes de langage, 56 dialogues, Didier, Paris),

barbara: mais non ! C'est pas possible! Je fais toujours très attention.

l'employé: vous savez, ça peut arriver. Et peut-être que quelqu'un l'a ouvert en votre absence.

barbara: ah ! Voilà ! C'est sans doute mon petit frère ! Il va m'entendre si c'est lui !

Dans l'intervention contient un échange enchâssé; dans ce cas, l'échange a la fonction de constituant subordonné. Le constituant directeur initial de cet obligatoire, et il est formé des deux actes d'assertion: j'ai laissé un film à développer la semaine dernière, je crois que ça doit être prêt qui remplissent cette fonction.

La structure fonctionnelle de la conversation repose, tout d'abord sur les deux types de fonctions assignables aux énoncés: les fonctions illocutoires et les fonctions interactives. Un constituant à fonction interactive n'a de sens qu'en rapport avec le constituant avec lequel il interagit, la suppression de ce rapport modifiant son sens. À l'aide des notions de fonction illocutoire et de fonction interactive, j. Moeschler établit le principe de composition fonctionnelle suivant . Les constituants de rang échange sont composés de constituants entretenant entre eux des fonctions illocutoires, alors que les constituants de rang intervention sont composés de constituants entretenant entre eux des fonctions interactives .

On observera le fonctionnement de ce principe dans le texte dialogué. L'idée d'assigner aux constituants de l'échange conversationnel des fonctions illocutoires est liée à l'analyse de l'illocutoire en termes de droits et d'obligations. À ce sujet, l'école genevoise de l'analyse conversationnelle distingue deux types de fonctions illocutoires: les fonctions illocutoires initiatives et les fonctions illocutoires réactives. Les fonctions illocutoires initiatives sont assignées aux interventions imposant des droits et des obligations à l'interlocuteur. Parmi les fonctions illocutoires initiatives, on signalera les fonctions suivantes: la demande d'information, la demande de confirmation, la requête, l'offre, l'invitation, l'assertion, l'ordre. Ces actes créent des obligations de répondre, de confirmer, d'agir, d'accepter, d'évaluer, d'obéir. Ces fonctions initiatives sont assignées aux

interventions directrices d'échange, mais aussi à toute intervention suivie d'une intervention du même échange. Les fonctions illocutoires réactives sont assignées aux interventions réactives par rapport aux interventions à fonctions illocutoires initiatives. Elles constituent la classe des « réponses » et témoignent du type de satisfaction aux obligations contractées par l'interprétation des fonctions initiatives. Elles se divisent - selon j. Moeschler - en deux grands groupes: les fonctions illocutoires réactives positives (marquant l'accord de l'interlocuteur) et les fonctions illocutoires réactives négatives (marquant le désaccord de l'interlocuteur.

On analysera ces deux types de fonctions illocutoires réactives dans le texte. Tous ces constituants et principes de l'analyse conversationnelle ont conduit forcément à l'établissement d'un nombre de règles à même de définir la bonne formation du texte conversationnel et dialogué. C'est toujours j. Moeschler qui établit ces conditions de satisfaction déterminant « l'appropriété cotextuelle d'un acte réactif b » par rapport à l'acte initial a. Ces trois règles ou conditions de bonne formation sont: la condition thématique, qui impose à d'avoir le même thème que l'acte initial a. Cette règle permet en outre de rendre compte des relations référentielles et anaphoriques entre énoncés. La condition de contenu propositionnel, qui spécifie que le contenu de b doit entretenir une relation sémantique précise (du type implication, antonymie, paraphrase, etc.) Avec le contenu propositionnel de a. La condition illocutoire, qui indique quel type d'acte illocutoire est compatible avec l'acte initial a pour constituer une séquence bien formée du point de vue pragmatique moeschler.

2.2 Les particularités des propositions subordonnées en emploi dans le discours courant et écrit.

Nous proposons au lecteur d'analyser ces règles de bonne formation dans le fonctionnement du dialogue suivant:

excès de vitesse

a1 mme dard: qu'est-ce qu'il y a ?

b1 le motard: vous rouliez à 140, madame. La limite est à 110 à l'heure.

a2 mme dard: comment ?! Je faisais du 140 !? Mais ce n'est pas possible!

b2 le motard: si, madame. C'est même certain. On vous a contrôlée au radar. Vos papiers, s'il vous plaît.

a3 mme dard: voilà... Le radar, vous dites ? Ah, maintenant je comprends ! Il doit y avoir une erreur. Tout le monde sait qu'on peut jamais se fier au radar !

b3 le motard: erreur ou non, ça vous coûtera tout de même 300 francs d'amende. Voilà la contravention. Au revoir, madame.

a4 mme dard: mais, c'est inadmissible ! (à elle même) quel imbécile ! Il ne voulait même pas discuter. Décidément, on n'est plus libre dans ce pays aujourd'hui ! (a. Chamberlain et r. Steele, op. Cit.)

Le discours figuratif

Le type textuel figuratif, poétique ou rhétorique englobant, selon j.-m. Adam le poème, la prose poétique, la chanson, mais aussi le proverbe, le dicton, la locution, le slogan, le graffiti et toute pratique du titre, repose sur un acte figuratif. Ce type de texte est - pour nous - de nature connotative.

soit ce proverbe:

(1) *qui va à la chasse perd sa place,*

ce dicton:

(2) *les poireaux sont les asperges du pauvre,*

ces locutions:

(3) *garder une poire pour la soif = économiser pour des besoins à venir, se réserver un moyen d'action;*

(4) *la poire est mûre = l'occasion est bonne;*

(5) *entre la poire et le fromage = à la fin du repas, quand les propos deviennent moins sérieux,*

et ce fragment de texte littéraire puisé à michel tournier:

(6) *l'autre semaine, j'ai repéré sur le dessus d'une poubelle une paire de brodequins crevés, déchirés, brûlés par la sueur, humiliés de surcroît parce qu'avant de les jeter on avait récupéré leurs lacets, et ils bâillaient en tirant la languette et en écarquillant leurs œillets vides. Mes mains les ont cueillis avec amitié, mes pouces cornés ont fait ployer les semelles - caresse rude mais*

affectueuses - , mes doigts se sont enfoncés dans l'intimité de l'empeigne. Ils semblaient revivre, les pauvres croquenots, sous un toucher aussi compréhensif, et ce n'est pas sans un pincement au cœur que je les ai replacés sur le tas d'immondices).

Dans le texte rhétorique, l'acte figuratif se substitue à l'acte littéral. La signification des textes rhétoriques est une signification indirecte, figurative, basée sur des stratégies discursives d'analogie et surtout sur la métaphorisation comme acte indirect. Le texte figuratif est le reflet de la fonction poétique du langage, telle que la définit projection du principe d'équivalence de l'axe paradigmatique sur l'axe syntagmatique. Dans le processus de conciliation de l'énonciation avec les maximes conversationnelles, le rôle fondamental revient à la maxime de la pertinence. Ce n'est que l'énonciation figurative qui est pertinente pour l'état de la conversation, son pendant littéral ne le sera pas. « être pertinent, c'est amener l'auditeur à enrichir ou à modifier ses connaissances et ses conceptions » .¹³

Cet enrichissement ou cette modification se fait en prenant en charge le savoir encyclopédique partagé, ainsi que les conséquences pragmatiques de l'énoncé, c'est-à-dire les implications qui découlent de l'énoncé et du savoir partagé. Le texte rhétorique crée un monde et un sens possibles par la suppression de l'univers référentiel normal, littéral et la cristallisation d'un autre réseau de référence, d'une « illusion référentielle » - selon le mot. La référentialité de ce texte est dans le lecteur destinataire, dans le processus de 'signifiante'. Celle-ci résulte d'un conflit avec la référentialité apparente, d'un syncrétisme entre l'expression et le contenu du texte. L'utilisation des moyens figuratifs et rhétoriques entraîne un réglage du texte par les formes (morpho-syntaxiques, lexicales, métriques, rythmiques, etc.), un jeu des parallélismes (syntaxiques, sémantiques, métriques, graphiques, phoniques) qui peuvent aller jusqu'à mettre en cause l'ordre syntaxique de la langue. « d'un point de vue cognitif, une tabularité et un bouclage du texte (facteur de l'impression d'autotélicité) remplacent le temps linéaire par un temps

¹³ Wagner R. L. et J. Pinchon. "Grammaire du français classique et moderne".1972

cyclique. Le texte rhétorique dilate la contenance de la mémoire à court terme et la spatialité de l'inscription joue souvent aussi un rôle essentiel » .

Le code poétique est un « défi exceptionnel » à la réalité langagière, un discours double qui articule le plan de l'expression avec celui du contenu. Un isomorphisme de ces deux plans définirait le discours poétique, basé sur son autoréférentialité et la création d'une tension communicative doublée d'une pertinence argumentative. le discours poétique (figuratif) est centré sur le message; il représente en outre une certaine manière de voir le monde.

Voici un exemple significatif:

le dictionnaire le petit robert définit le cageot comme: « l'emballage à claire-voie, en bois, en osier, servant au transport des denrées alimentaires périssables: cageot de laitues, de fruits ». Le mot est synonyme de clayette.

Francis ponge décrit cet objet en en faisant le thème d'un discours figuratif ou poétique que nous reproduirons ci-dessous: *le cageot à mi-chemin de la cage au cachot la langue française a cageot, simple caissette à claire-voie vouée au transport de ces fruits qui de la moindre suffocation font à coup sûr une maladie.*

Agencé de façon qu'au terme de son usage il puisse être brisé sans effort, il ne sert pas deux fois. Ainsi dure-t-il moins encore que les denrées fondantes ou nuageuses qu'il enferme.

À tous les coins de rues qui aboutissent aux halles, il luit alors de l'éclat sans vanité du bois blanc. Tout neuf encore, et encore légèrement ahuri d'être dans une pose maladroitement à la voirie jeté sans retour, cet objet en somme des plus sympathiques, sur le sort duquel il convient toutefois de ne s'appesantir longuement.

Voir aussi la manière dont on présente les confessions du personnage , hanté par la vieillesse et la mort et son renoncement à tout ce qui avait constitué ses passe-temps favoris. comme le voyageur qui navigue entre les îles de l'archipel voit la buée lumineuse se lever vers le soir, et découvre peu à peu la ligne du rivage, je commence à apercevoir le profil de ma mort. Déjà, certaines portions de ma vie ressemblent aux salles dégarnies d'un palais trop vaste, qu'un propriétaire appauvri

renonce à occuper tout entier. Je ne chasse plus. Le renoncement au cheval est un sacrifice plus pénible encore: un fauve n'est qu'un adversaire, mais un cheval était un ami. Si on m'avait laissé le choix de la condition, j'eusse opté pour celle de centaure. Il en va de même de la nage: j'y ai renoncé, mais je participe encore aux délices du nageur caressé par l'eau. Courir, même sur le plus bref des parcours, me serait aujourd'hui aussi impossible qu'à une lourde statue, un César de pierre, mais je me souviens de mes courses d'enfant sur les collines sèches de l'Espagne. Ainsi, de chaque art pratiqué en son temps, je tire une connaissance qui me dédommage en partie des plaisirs perdus.

Etat des lieux

Plusieurs faits semblent être admis à présent en ce qui concerne les propositions subordonnées circonstancielles. En premier lieu, les critères syntaxiques qui permettent de distinguer une proposition subordonnée d'une principale et même parfois d'une indépendante ne sont pas toujours évidents, contrairement à ce que les grammaires traditionnelles avaient laissé entendre. Plusieurs linguistes sont de plus en plus conscients du fait que les étiquettes que portent les subordonnées et les locutions conjonctives qui les introduisent, telles que temporelles, causales ou concessives sont fort polysémiques et prêtent à confusion. D'ailleurs, la terminologie qui régit ces locutions n'est pas, non plus, univoque et témoigne des hésitations accompagnant ces marqueurs. En effet, parfois le même terme est intitulé 'conjonction' parfois 'locution conjonctive' et parfois 'subordonnant'. Ces étiquettes pourraient suggérer que les catégories sont des catégories discrètes et qu'il est généralement possible de les distinguer les unes des autres sans trop de difficultés. Or, dans de nombreux cas, il n'est pas possible d'assigner à une locution conjonctive un sens précis, vu que ces catégories sémantiques conceptuelles se fondent l'une dans l'autre, de sorte que le rapport qui existe entre la principale et la subordonnée est souvent ambigu. Notons toutefois que la conjonction n'est pas le seul facteur qui détermine le type de rapport existant entre la subordonnée et la principale, car sa suppression démontre bien que dans beaucoup de cas l'ambiguïté ou l'impossibilité d'assigner une valeur

univoque à la proposition demeure. D'autres facteurs qui favorisent ce flottement sémantique entrent probablement en jeu. Il semble cependant que, le plus souvent, c'est la locution qui détermine en dernière analyse le sens de la proposition. Pour ne citer que quelques exemples : selon les cas, quand peut introduire le rapport temporel de simultanéité ou de concomitance, un rapport temporel de postériorité, un rapport de cause et un rapport de concession ou d'opposition .

1) tout change, naturellement, quand la paix s'établit dans la région.

(simultanéité)

2) tout ceci compte vraiment quand il s'agit d'expliquer à l'enfant.

(simultanéité)

3) quant il ot chevauchié grant piece, s'entra en une grant forest. (perlesvaus)

[quand il eut chevauché un grand moment, il entra dans une grande forêt]

(postériorité)

4) or irez vos certes, quant jol cumant. (roland)

[vous partirez assurément, puisque je l'ordonne] (cause)

5) quand tous les autres avaient pris peur et lâché pied, lui seul s'entêtait à ne pas rentrer à paris. (a. Daudet) (concession)

6) quand je voyagerais dans des pays lointains jamais je n'oublierais mon pays natal. (concession). De même, la conjonction pendant que, par exemple, a introduit aussi bien le temps, la cause ou l'opposition :

7) et en peut advenir inconveniens innumerables, car les delinquens ce pendant que on yra a juge se absenteront, et ainsi justice sera illudee. (juvenal des ursins)

(temps-simultanéité)

8) on doit tousjours lessier le plus fort derrière pour resister aux survenans et aux empechemens soudains, pendant que les autres se mettroient en arroy, comme firent ceulx de crathor. (jean de bueil) (opposition)

9) ce temps pendant que ledict duc mist à venir, quelquung de ceulx

Du dedans se advisa et apporta des fagotz alluméz pour gecter au visaige de ceulx qui se efforçoient de rompre la porte (commynes) (temps-simultanéité)

10) *pendant que je regardais à la fenêtre, je vis passer un vol d'hirondelles.*
(temporel)

11) *pendant que vous y étiez, vous auriez dû ramener vos affaires.* (causal)

12) *je ne crus néanmoins avoir rien gagné, pendant que je n'entendis que leurs acclamations.* (opposition).

Par ailleurs, comme il a été signalé, les classements traditionnels des subordonnées et des subordonnants sont de plus en plus remis en question. La distinction entre les différents types de subordonnées adversatives comportant les propositions causales, conditionnelles, concessives et oppositionnelles n'est plus considérée comme pertinente. Les propositions dites conditionnelles peuvent s'interpréter tantôt comme des subordonnées causales où le rapport de cause est attesté (parce que), tantôt comme des subordonnées conditionnelles où le rapport de cause est supposé (si), tantôt comme des concessives où le rapport de cause entre la subordonnée et la principale est complètement nié (bien que). Cette ambiguïté peut être décelée depuis le français médiéval :

une est que un monde soit apres un autre par succession de temps, si comme aucuns anciens cuiderent que ce monde eust commencement parceque tout estoit devant en une masse confuse sanz ordre, sanz forme et sanz figure.¹⁴

Se j'avoie le sens qu'ot salemons, si me feroit amours pour fol tenir (couci)

Et quant d' entre eulx serez delivres,

Par ces petites prieurtez

Alez, ou seuffrent de durtez

Assés et moignes et nonnains,

Et la donnez de voz deux mains,

Selon que bon vous semblera

Or, toutes les conjonctions, même celles qui introduisent des notions proches, n'évoluent pas de la même manière et ne suivent pas un parcours identique. Il est donc intéressant de connaître les facteurs qui déterminent les divers parcours qu'empruntent les conjonctions le long de leur évolution.

¹⁴ Gak V.G. "Essai de grammaire fonctionnelle du français". P. 1969

Parcours d'évolution

Plusieurs conjonctions, dont l'usage semble très fréquent jusqu'au 16^e et même 17^e siècle, ont pratiquement disparu de la langue française. Il s'agit notamment des locutions conjonctives exprimant le temps telles que auparavant que, devant que, primes que, premier que, soudain que, ains que, etc. Il en est résulté qu'en l'espace de quelques centaines d'années, l'inventaire des locutions conjonctives a été complètement modifié. Beaucoup de locutions ont disparu, d'autres ont été formées et le processus ne semble pas terminé. Les tentatives de dévoiler les mécanismes qui régissent l'évolution des termes, aussi bien des lexèmes que des unités grammaticales, se sont souvent fondées sur l'évolution des subordonnants, notamment des locutions conjonctives, et ont permis de tracer plusieurs parcours communément reconnus. Pour ce qui est des aspects syntaxiques, les origines de ces subordonnants sont très diverses et ne se limitent pas à une catégorie grammaticale spécifique :

Pendant - pendant que, attendu - attendu que, moment - du moment que, devant - devant que, bien - bien que.

La conjonction peut donc avoir pour source une préposition, un participe présent d'un verbe, un participe passé d'un verbe, un substantif ou un adverbe. Ce qui est frappant, c'est que dans presque tous les cas, c'est la conjonction qui a disparu ou qui a changé de sens mais pas le terme source – la préposition, le nom et le participe :

Puisque – puis, lorsque – lors, alors que- alors, auparavant que- auparavant, devant que – devant, soudain que – soudain.

Dans l'exemple cité les termes sources conservent, en effet, leur sens d'origine (puis, lors, alors, auparavant, devant, soudain), alors que la conjonction acquiert un autre sens (puisque, lorsque, alors que) ou n'est plus en usage (devant que, soudain que, auparavant que).

Par ailleurs, le degré de cohésion ou de figement qui lie les différents termes de la locution conjonctive n'est pas toujours évident et permet de se demander si la fragilité de cette cohésion n'est pas, dans une certaine mesure, la cause du

renouvellement constant de ces locutions. En ce qui concerne leur évolution sémantique, a été déjà abordé ce sujet dans son article bien connu sur le renouvellement des conjonctions, en essayant de déterminer pourquoi certaines conjonctions subsistent dans la langue tout en conservant leur sens, alors que d'autres élargissent ou changent leur sens, et que d'autres encore disparaissent complètement de la langue. Selon lui, ce sont les conjonctions à sens plus spécifique, ayant plus d'autonomie dans la phrase, qui sont les plus instables. Il anticipe ainsi les principes bien connus de la théorie du prototype, principes qui n'ont été formulés que quelques dizaines d'années plus tard, en admettant que des termes désignant des notions plus générales (prototypiques) peuvent subsister dans la langue même lorsqu'ils ont subi des changements sémantiques importants. En revanche, les termes qui expriment des notions plutôt spécifiques tendent donc à disparaître assez régulièrement. Il signale en outre la stabilité des conjonctions latines, qui restent presque intactes, contrairement aux locutions conjonctives formées en français qui évoluent, tout en changeant de sens et en suivant un certain parcours. Ceci pourrait, en effet, expliquer pourquoi certaines conjonctions telles que quand et si subsistent dans la langue depuis le latin alors que ja soit que, auparavant que, ains que, de formation française ont disparu. Parmi les parcours plus fréquemment discutés signalons:

spatial - temporel - causal - concessif – puisque, since, while.

Temporel -oppositionnel - concessif) – alors que, tandis que

Temporel - logique– alors que

Conditionnel - concessif conditionnel - concessif) – quand, quand même, quand bien même.

Qualitatif - quantitatif - concessif – pour peu que, à moins que, qui plus est.

Modalité - temps - logique

Ainsi on s'aperçoit que les subordonnants temporels suivent différents parcours. Un subordonnant temporel peut devenir un subordonnant concessif ou causal ou un subordonnant logique. Certains types de subordonnants temporels peuvent même complètement disparaître de la langue.

Parcours d'évolution dans la temporalité : *primes que* et *premier que* au premier niveau d'analyse, on pourra marquer un rapport d'antériorité d'une proposition (x) par rapport à une autre (y), un rapport de simultanéité entre (x) et (y) ou un rapport de postériorité d'une proposition (x) par rapport à une autre (y)². Au second niveau, il est possible de déceler pour chaque type de rapport des situations ou des scènes temporelles différentes. Par exemple, la postériorité peut également désigner l'immédiateté ou la durée, la successivité ou la répétition. La simultanéité peut en même temps exprimer la durée ou la continuité. Or, l'abondance de locutions conjonctives exprimant l'antériorité temporelle. Elles peuvent coexister pendant une certaine période et s'emploient côte à côte très souvent chez le même auteur. Toutes disparaissent progressivement pour laisser la place à 'avant que', qui est devenue la seule conjonction à indiquer cette antériorité. Dans cette perspective, on aimerait examiner l'emploi et le parcours de l'une de ces conjonctions qui se trouve en concurrence avec 'avant que' pour marquer l'antériorité, et qui apparaît à la fois sous la forme de *primes que* et de *premier(s) que*. Les conjonctions *premier que* et *primes que* signifiant 'avant que' sont formées en synchronie sur *premier* et *primes* qui, eux, dérivent du latin *primarius* ('qui est au premier rang') de *primus* 'premier', employé comme adverbe.¹⁵

Conclusion

L'évolution de *premier* 'premièrement' en *premier que* 'avant que' représente le développement d'un adverbe ou d'un adjectif ordinal en une conjonction temporelle exprimant l'antériorité. En d'autres termes, l'adverbe ou l'adjectif dont la fonction est d'indiquer la priorité d'un objet ou d'un événement dans une série énumérative entre dans une structure conjonctive qui désigne l'antériorité temporelle. Cette évolution se produit de façon graduelle et on retrouve fréquemment, en particulier dans les premiers emplois, des cas limites où ni l'inter-prétation ni la fonction ne sont univoques. L'antériorité peut impliquer

¹⁵ Абрасимова Т.А. Хрестоматия по теоретической грамматике французского языка.- 1987, №2

soit deux propositions, l'une antérieure à l'autre (cf. Pierre est sorti avant que Marie ne soit rentrée), il s'agit alors d'une conjonction de subordination, soit une antériorité ponctuelle signifiant 'avant' par rapport à un certain point de repère (cf. Il faut rentrer avant sept heures). Le dénominateur sémantique commun qui semble avoir permis ce développement est au départ l'idée de primauté ou de priorité et ensuite celle d'antériorité. Il est clair que ces notions sont sémantiquement et conceptuellement liées, le premier désignant celui qui est à la tête, devançant les autres qui le suivent, réellement ou métaphoriquement. Cependant, il est également possible de considérer le rapport d'antériorité exprimé par premier que comme un rapport de comparaison que l'on pourrait qualifier de « préfé-rentielle », entre le constituant antérieur et les suivants, ce qui permettrait de reconnaître l'origine de la conjonction. On s'aperçoit toutefois que l'idée d'énumération n'est plus toujours présente dans le second cas. Il ne s'agit plus alors d'énumérer des objets ou des événements mais simplement de placer deux propositions dans une séquence temporelle l'une par rapport à l'autre. L'adverbe premier n'existe plus sous cette forme mais a pris la terminaison morphologique adverbiale –ment.

Or, la base de moyen français présente plusieurs autres exemples qui témoignent de la fréquence de cette conjonction. Il existe, comme nous l'avons signalé, des cas d'ambiguïté de nature plutôt syntaxique mais également sémantique, où l'emploi de premier que n'est pas univoque, en particulier, lorsqu'il n'est pas suivi d'un verbe. d'ailleurs, on pourrait se demander s'il s'agit toujours d'une conjonction de subordination dans les cas où il n'est pas suivi de verbe, comme l'on peut voir, dans les exemples . Dans , premier que signifie 'avant' mais introduit également l'idée de la primauté d'une ville par rapport aux autres villes et dans , premier que indique la priorité accordée à l'auteur par rapport au roi ; dans , il s'agit de la priorité dans l'ordre de succession. L'exemple de Christine de Pisan témoigne plus encore de la fusion sémantique qui était à l'origine de cette locution. D'une part premier que fait ressortir l'importance de l'acte accompli par rapport à la potentialité et d'autre part, il dénote l'antériorité de la potentialité par rapport au fait réalisé. dans l'évolution de premier que, plusieurs aspects méritent d'être

évoqués. Le premier concerne le développement d'un item lexical numéral en une conjonction temporelle. Cette évolution n'est pas propre à premier que. D'autres conjonctions suivent le même parcours. Certains chercheurs ont même suggéré que ce rapport est dû à des principes fondamentaux de l'organisation cognitive humaine, qui établissent des concepts comme le temps, sur la base des stratégies de la perception humaine. Le second aspect concerne la fonction des conjonctions dans le discours. En effet, si l'on examine la fonction prédominante et caractéristique dans l'acte de communication, l'on se rend compte qu'elle est surtout de nature pragmatique. En réalité, la présence des conjonctions constitue l'un des moyens les plus fréquents permettant la création d'un discours cohésif. En d'autres termes, leur rôle consiste à lier les éléments du discours.

A la lumière de ces faits, il est possible de concevoir le passage du stade adverbial ou prépositionnel au stade conjonctif comme un passage qui se déroule à trois niveaux différents : le niveau syntaxique, le niveau sémantique et le niveau discursif.

Premier → premier que (signalant la priorité ou la primauté) → premier que (antériorité).

Les ouvrages cités

1. Абрасимова Т.А. Хрестоматия по теоретической грамматике французского языка.- 1987, №2
2. Алексеев Г.П, Скепская. А.Н. “Практическая грамматика французского языка”. 1985.
3. Басманова А. Г. “Именные грамматические категории в современном французском языке”. – М. 1977.
4. Богомолова О. И. “Современный французский язык”. - М. 1974.
5. Васильева Н. М. Пицкова.Л.П. Теоретическая грамматика Ускоренный курс. 1991.

6. Гак В. Г. Теоретическая грамматика французского языка. – М.: Добросвет, 2000.
7. Гак В. Г. “Теоретическая грамматика французского языка”. Морфология.- 1979.
8. Гак В. Г. “Теоретическая грамматика французского языка”. Морфология.- 1986.
9. Гак В. Г. “Теоретическая грамматика французского языка”. Морфология.- 1986.
10. Гак В. Г. “Теоретическая грамматика французского языка”. Синтаксис.- 1981.
11. Ёкубов Ж. “Модаллик категориясининг мантик ва тилда ифодаланишининг семантик хусусиятлари”. - Т. 2005.
12. Малина В.А “ Француз тили грамматикаси” . – Т. 1978.
13. Мухин А. М “Лингвистический анализ” – Л. 1976.
14. Реферовская Е. А., Васильева. А. К. “Теоретическая грамматика современного французского языка”.- 1973, №1
15. Реферовская Е. А., Васильева А. К. Теоретическая грамматика современного французского языка.- 1982, №2
16. Скрелина Л. М “Хрестоматия по теоретической грамматике французского языка”. – Л. 1980.
17. Степанов Ю. С. “Структура французского языка”. – М. 1965.
18. Bally Ch. “Linguistique générale et linguistique française”. – P. 1952.
19. “Communication expresse”. (Méthode de français). 2001.
20. Dubois J. "Larousse de la langue française". É. Universitaires. 1958.
21. Dubois J. "Larousse de la langue française". L. Larousse. 1981.
22. Dubois G. “Grammaire structurale du français”. - P. 1969.
23. "Dictionnaire alphabétique et analitique de la langue française" Le Robert. 1980.
24. "Dictionnaire des difficultés du français" Le Robert .1978.
25. Genouvrier E. “Nouveau dictionnaire des synonymes” L. Larousse. 1977.
26. Gak V.G. Ganchina K.A. “Nouveau dictionnaire français-russe”. – М. 2003.
27. Gak V.G. “Essai de grammaire fonctionnelle du français”. P. 1969.
28. Jean Dubois “Dictionnaire de linguistique”. "Libairie Labrosse ". 1987.
29. Lettre E. "Dictionnaire de la langue française". É. Universitaires. 1998.

30. Le Nouveau sans frontières " Cahier d'exercice ". 1992.
31. Le Bidois G et R. "Syntaxe du français moderne". 1974.
32. Référovskaja E. A. "Vassilieva A. K. Essai de grammaire française". – M. 1983.
33. Robert Paul "Le Petit Robert". 1978.
34. Wagner R. L. et J. Pinchon. "Grammaire du français classique et moderne". 1972.

Les sites internet

www.lex.uz

www.linguistique.français.fr

www.google.fr

www.ziyonet.uz

www.wikipedia.fr

www.espasefrançais.fr

www.grammaire.fr

www.conjugaison.fr

www.larousse.fr

www.robert.fr

Annotasiya

Bitiruv malakaviy ishimizning mavzusi "Ergash gapli qo`shma gaplar va ularning yozma va og`zaki nuqtda ishlatilishining o`ziga xos xususiyatlari" deb nomlanagan. Fransuz tilidan dars beruvchi va fransuz tilini o`rganuvchilarga shu narsa ma`lumki, ushbu tilning grammatikasi boshqa xorijiy tillar kabi sodda hamda qo`shma gaplardan tashkil topgan ammo ularning og`zaki va yozma nutqda ishlatilishi turlicha bo`lib bir muncha murakkabliklar keltirib chiqaradi. Jumladan fransuz tili og`zaki va yozma nutqi ham har xil bo`lib unda sodda va qo`shma gaplarning qo`llanishi talaygina murakkabliklardan iborat. Biz ushbu bitiruv

malakaviy ishimizda qo'shma gaplarning og'zaki va yozma nutqda ishlatilishidagi o'ziga xos jihatlar ularda uchraydigan ayrim muammolar va ayni paytda dolzarbligini ko'rsatib o'tganmiz.

Fransuz tilida sodda gaplar og'zaki va yozma nutqda qo'llanishi turlicha.
Masalan:

Je suis content de faire votre connaissance. *Siz bilan tanishganimdan xursandman.* Ushbu gap yozma nutqda ko'rinish holati shunday. Og'zaki nutqda esa *Enchanté* – tanishganimdan xursandman deb qo'yiladi xolos! Bu uning semantik jihati.

Qo'shma gaplarni og'zaki va yozma nutqda ishlatilishini biz quydagi xususiyatlarini ko'rib o'tgan bo'ldik.

Hohish istak maylidagi holatlar.

Masalan : Bien qu'il soit triste, il est revenu chez lui. Xafa bo'lishiga qaramasdan unikiga qaytdi. Ushbu gapda *bien que* bog'lovchisi faqatgina yozma nutqda ishlatiladi, og'zaki nutqda esa *Malgré* qu'il est triste, holati ishlatiladi va asosiysi fe'l ham hohish istak maylida emas balkim aniqlik mayliga o'zagrganini ko'rishimiz mumkin.

Masalan : Aniqlik maylidagi holatlar

Mon ami me dit que il est fier d'avoir ce boulot!

Do'stim bu ishga egaligidan xursand. Ushbu gapni bir – biri bilan bog'lash uchun *QUE* bog'lovchisi xizmat qilmoqda, bosh gapda ham ergash gapda ham bir xil zamon (*présent de l'indicatif*) va *inifinitif présent* shakli avoir fe'li ishlatilmoqda. Bu qo'shma gapimizda yozma va og'zaki nutqdagi holat ko'zga tashlanib turibdi.

Yuqoridagi holatlarni biz shart, maqsad, to'ldiruvchili va boshqa ergash gapli qo'shma gplarda ham ko'rishimiz m va bunga ko'plab misollar keltirishimiz mumkin. Bitiruv malakaviy ishimizning dolzabligi shuki ergash gapli qo'shma gaplarni og'zaki yoki yozma nutqda qo'llashda til o'rganuvchilar va shu tilda so'lashuvchilar gapirishda va biror bir insho, diktant va shunga o'xshash matnlarda

birmuncha qiyinchilikalrga duch kelishadi, malakaviy ishimiz shu muammoni hal qilishda amaliy yordam ko'rsatadi.